

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°35-01-1917 Arrêté du 12 Janvier 1917 promulguant le décret du 12 Novembre 1416 portant dérogation à l'article 4 du décret du 24 Novembre 1912 réorganisant le Corps des Secrétariats Généraux des Colonies.

n°35-01-1917

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 janvier 1917

Numéro JO  
n° 243 du 31/01/1917

Date du numéro  
31 janvier 1917

### VISAS

L'Inspecteur Général des Colonies Officier de la Légion d'Honneur, délégué dans les fonctions de Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances

**Vu** l'ordonnance organique du 18 Septembre 1841 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884: Vu le décret du 12 Novembre 1916 portant dérogation à l'article 4 du décret du 4 Novembre 0912, réorganisant le corps des Secrétariats Généraux des Colonies

**Vu** le texte du dit décret inséré au Journal Officiel de la République Française 25 novembre 1916

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être appliqué selon ses forme et teneur le décret du 12 Novembre 1916 portant dérogation à l'article 4 du décret du 24 Novembre 1912, réorganisant le corps des Secrétariats Généraux des Colonies.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

fillon